

Programme

Introduction :

- ▶ Qu'est-ce que la nationalité ?
- ▶ Droit du sang/droit du sol.
- ▶ Les principaux textes régissant la nationalité française.

1) L'attribution de la nationalité française :

- ▶ **L'attribution de la nationalité française par filiation.**
- ▶ **L'attribution de la nationalité française par la naissance en France :**
 - L'enfant né en France de parents inconnus.
 - L'enfant né en France de parents apatrides.
 - L'enfant né en France et ne pouvant se voir attribuer la nationalité de ses parents.
 - Le double droit du sol.

2) L'acquisition de la nationalité française :

- ▶ **L'acquisition automatique.**
- ▶ **L'acquisition de la nationalité par déclaration :**
 - L'enfant né et résidant en France.
 - L'enfant adopté.
 - L'enfant recueilli par un Français.
 - L'enfant confié à l'ASE.
 - L'enfant recueilli et élevé en France.
 - La possession d'état de Français.
 - Le conjoint de Français.
 - La personne de plus de 65 ans ascendant direct d'un Français.
 - La personne résidant en France depuis l'âge de 6 ans.
 - La réintégration par déclaration.
- ▶ **L'acquisition de la nationalité par décision de l'autorité publique : la naturalisation et la réintégration par décret.**

3) Les effets de l'acquisition de la nationalité française.

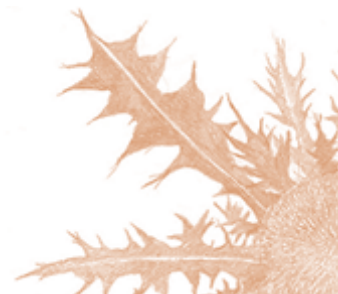
4) La perte de la nationalité française.

5) La preuve de la nationalité française.

Intervenant : Laurent Forté, juriste et formateur spécialisé en droit des étrangers.
Permanent du CICADE depuis 2000.



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)



CICADE
Centre pour l'Initiative Citoyenne et l'Accès
au(x) Droit(s) des Exclus
28 rue du Faubourg Boutonnet
34090 Montpellier
04 67 58 71 52 /centre@cicade.org
www.cicade.org